Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAISIES DE DROGUE AU CENTRE EVAM DE VENNES À LAUSANNE

Le Canton demande des mesures d'action immédiates

A la suite de l'intervention, hier, de la Police municipale de Lausanne au centre d'accueil et d'hébergement de l'EVAM à Vennes (Lausanne), Philippe Leuba, chef du DINT, autorité tutélaire de surveillance de l'EVAM et Jacqueline de Quattro, cheffe du DSE, en collaboration avec la Police cantonale, la Police municipale de Lausanne et l'EVAM ont demandé la mise en place d'une série de mesures immédiates visant à combattre de manière déterminée les trafics de drogue dans les centres de l'EVAM.

La Police de Lausanne a mené deux actions successives et ciblées depuis septembre dernier dans le centre d'accueil et d'hébergement de Vennes. Près de 650 grammes de cocaïne ont été saisis, ainsi que de l'argent liquide et des natels. Rappelons par ailleurs que le 5 novembre dernier, la police cantonale était intervenue au centre de Bex. Cinq personnes avaient été incarcérées.

Suite à ces événements, Philippe Leuba, chef du département de l'Intérieur, autorité tutélaire de surveillance de l'EVAM, a demandé à la direction de l'établissement, en collaboration avec les services de l'Etat concernés, que des mesures soient immédiatement mises en vigueur pour mettre fin à ces trafics. Il s'agira en particulier de renforcer la surveillance des centres de manière préventive, grâce au personnel de l'EVAM et d'agents de sécurité privés. Par ailleurs, la collaboration de la Police cantonale et de la Police municipale de Lausanne sont assurées. Des contrôles et des fouilles réguliers seront donc mis sur pied dans un bref délai. Rappelons que le personnel de l'EVAM collabore déjà étroitement avec la police et transmet systématiquement ses observations relatives aux personnes suspectes. Mais ce personnel n'a pas qualité pour intervenir directement.

Avec la mise en place de ces mesures, les différents partenaires de la sécurité disent clairement leur volonté de rétablir l'ordre dans les centres d'accueil et d'hébergement et de mettre fin aux trafics de drogue.

Lausanne, le 28 novembre 2008

DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 41 51, Pierre Imhof, directeur de l'EVAM, 021 557 06 01